

STREETBIKES 80

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné.....
Date de naissance :
Adresse :
Code postal : Ville :
Marque de la Moto et modèle :
N° immatriculation :
Tél d'une personne à contacter en cas d'urgence :

Déclare utiliser volontairement la piste du circuit de St Pol / Croix-en-Tenois en vue du perfectionnement de ma conduite ou essai moto.

Je décharge la société Street bikes 80 de toute responsabilité en cas d'accident corporel et(ou matériel lors de des différents entraînements auxquels je participe, accidents provoqués par moi-même ou envers des tiers.

Je déclare utiliser la piste dans l'état dans laquelle elle se trouve et ce, sans esprit de compétition.

Je m'engage en outre, à respecter scrupuleusement les conseils de sécurité, à porter en tout temps les équipements de sécurité préconisés pour la conduite moto : **casque, blouson cuir renforcé, pantalon cuir renforcé, bottes, gants cuirs.**

La visière du casque sera baissée lorsque la moto route.

Je m'engage à ne pas transporter de passager lors des sessions sur piste.

Cet engagement n'excluant pas mes assurances personnelles et/ou privées.

D'autre part, je prends note que je suis responsable de mes accompagnateurs et qu'en aucun cas ceux-ci ne doivent intervenir sur la piste sans accord préalable de la direction des organisateurs de cette journée.

Je reconnais avoir été informé que la pratique du motocyclisme sur piste est un sport dangereux et qu'un manque de respect des règles de sécurité établies sur un circuit peut entraîner de graves conséquences jusqu'à occasionner la mort.

Enfin, tout extincteur utilisé pour l'extinction d'un début d'incendie sur votre moto sera facturé au prix de 115 € ht (TTC 137,54).

Fait à Croix-en-Ternois le

Signature + lu et approuvé manuscrit